

TARIFS SAISON 2021

Applicables au 01/10/2020

FORMULE PERMANENTE

➤ LES FRAIS D'INSCRIPTION AU CLUB

	- 25 ANS	+ 25 ANS
Cotisation membre ¹		65 €
Licence-Assurance	De 41.40 € à 241.73 €	De 87.40 € à 323.73 €
Participation annuelle aux frais de structure ²		225 €
Participation journalière aux frais de structure ²		19 €

➤ LES FRAIS DE DÉCOLLAGE (TARIFS REVISABLES SELON LE COÛT DE L'AVGAS)

REMORQUÉS FORFAITAIRES

250 m INSTRUCTION UNIQUEMENT	500 m	750 m	1000 m	1200 m
22 €	35 €	50 €	70 €	80 €

TREUILLÉES	10 €
AÉRONEFS MOTORISÉS PRIVÉS À DÉCOLLAGE AUTONOME	12 € par jour de vol (décollages illimités)

➤ LES FRAIS DE VOL

TYPE DE MACHINES	ASTIR TWIN ASTIR C800 SF25	PEGASE - PIW16 ASW19 - DISCUS LS3 - PUCHACZ ALLIANCE	JANUS
TARIF HORAIRE HORS FORFAIT	18.00 €	28.00 €	32.00 €
FORFAIT PREMIUM 320 €	16.00 € / 20 heures	25.60 € / 12 heures 30	32.00 € / 10 heures
FORFAIT MEDIUM 520 €	13.00 € / 40 heures	20.80 € / 25 heures	27.73 € / 18 heures 45
FORFAIT ILLIMITÉ 900 €	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ	ILLIMITÉ

Les forfaits ne sont pas remboursables, ne comprennent pas les frais de décollage et sont valables pour toute l'année 2021³. Dans le cas de la prise d'un second forfait limité, sa date de fin de validité sera prolongée au 31/12 N+1. Heures de vol gratuites au-delà de la 4^e heure dans un même vol.

MOTOPLANEUR SF25 moteur	0.55 € le centième d'heure
-------------------------	----------------------------

➤ LES FRAIS DE HANGAR

GARAGE PLANEUR/MOTOPLANEUR ⁴	<18 m	18 à 20 m	>20 m
Journalier	16 €	18 €	26 €
Semaine	67 €	77 €	97 €
Mois	198 €	233 €	288 €
Année	720 €	860 €	1080 €

➤ DÉPANNAGE

Air	2.45 € le centième d'heure	Route	0.70 € le km
-----	----------------------------	-------	--------------

Merci de prêter attention aux notes en fin de document

FORMULE ECOLE ET DÉCOUVERTE

➤ **-DÉCOUVRIR**

Découverte treuil (la treuillée)	35 €
Vol d'initiation ⁵ (vol d'environ 30 minutes selon les conditions météo)	105 €
Vol d'initiation « vintage » sur Caudron C800	105 €
JOURNÉE DÉCOUVERTE (visite des installations, une séance de vol sur simulateur, un vol d'environ 1 heure)	170 €

➤ **DÉCOUVRIR ET APPRENDRE**

Stage de 3 jours pour découvrir le plaisir de voler, supervisé par un instructeur. Comprend l'inscription au club, la licence-assurance, la participation aux frais de structure, animations interactives au sol, 3 séances de vol sur simulateur, 3 vols dont 1 en motoplaneur.

Découvrir et apprendre	-25 ans	+25 ans
	400 €	430 €

➤ **APPRENDRE ET PRATIQUER**

Stage de 5 jours supervisé par un instructeur pour tendre vers l'autonomie de pilotage et élargir votre espace de vol. Comprend l'inscription au club, la licence-assurance, la participation aux frais de structure, animations interactives au sol, 5 séances de vol sur simulateur, 5 vols dont 1 vol en motoplaneur.

Apprendre et pratiquer	-25 ans	+25 ans
	600 €	650 €

➤ **FORFAIT 1^{ÈRE} INSCRIPTION**

Formule pour apprendre à piloter et prétendre au lâché solo. Elle comprend 2 vols en motoplaneur, 40 treuillées, 2 remorqués, les heures de vols correspondant à ces décollages, appoint pédagogique par des séances de vol sur simulateur, le carnet de vol, la participation annuelle aux frais de structure. Forfait valable pour l'année civile (hors prise de cotisation et licence-assurance). Ce forfait est **non remboursable** et payable en trois fois. À titre indicatif, pour les moins de 25 ans, les bourses fédérales 2020 étaient de l'ordre de : au lâché 150 €, au brevet 200 €, avec le BIA plus 100 €.

Forfait 1 ^{ère} inscription	1000 €
--------------------------------------	--------

➤ **FORFAIT INITIATION CAMPAGNE**

Formule pour s'initier au vol sur la campagne et prétendre à l'obtention de la qualification « remorqué ». Elle comprend, 2 vols en motoplaneur (45 min/vol), 10 remorqués, 10 treuillées, 30 heures de vol (heures de vol gratuites au-delà de la 4^e heure dans le même vol). Forfait ne pouvant être souscrit qu'une seule fois après le lâché solo. Forfait valable pour l'année civile (hors frais d'inscription au club). Ce forfait est non remboursable et payable en trois fois. Pour les moins de 25 ans, des bourses fédérales sont attribuées selon les performances réalisées.

Forfait lâché campagne	1000 €
------------------------	--------

¹ Cotisation obligatoire pour tous les pilotes décollant du Louroux (y compris en biplace).

² Participation obligatoire au choix selon le souhait d'être membre actif (article 5 des statuts) ou membre temporaire (article 8 des statuts). Elle inclut le parking non couvert de la remorque et du planeur, l'utilisation des locaux et de ses sanitaires, du wifi, elle donne accès au briefing, etc.

³ Les comptes pilotes doivent être en situation positive toute l'année (article 6 du RI).

⁴ Les propriétaires inscrits à l'année sont prioritaires pour disposer d'une place dans les hangars au tarif ci-dessus.

⁵ Prix de groupe à partir de 10 personnes : nous consulter.